

COMMUNE DE CUREMONT**ACQUISITION DÉBROUSSAILLEUSE
CAPEL 4 SAISONS**
.....

Le Maire de la commune de CUREMONTE,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et son article L.2122.22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du DE08-26 en date du 21 Mars 2026 donnant délégations au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, marchés passés inférieur à 214 000 € HT ;

Vu l'inscription au budget 2026, à l'article 2158 Matériel et outillage techniques, d'un montant de 800€ pour l'achat d'une débroussailleuse ;

Considérant la nécessité d'acquérir un nouveau matériel, l'ancien étant fortement usagé et pour lequel les pièces sont de plus en plus difficiles à trouver pour les réparations,

Sachant que l'ancienne débroussailleuse sera dans un premier temps conservée afin d'être utilisée ponctuellement par l'agent responsable de l'entretien de l'école et de son environnement,

Considérant le devis présenté par l'entreprise Capel 4 Saisons, sise 159 rue du Pape Jean XXIII 46000 CAHORS, d'un montant de 735 € TTC soit 612.50€ HT pour un débroussailleuse MARUYAMA modèle BC5021H-RS, et après vérification des prix similaires voire supérieurs, pratiqués par les enseignes environnantes pour du matériel équivalent,

D10/2026- DECISION –

ARTICLE I : DECIDE d'accepter le devis de l'entreprise Capel 4 Saisons, sise 159 rue du Pape Jean XXIII 46000 CAHORS, d'un montant de 735 € TTC soit 612.50€ HT pour un débroussailleuse MARUYAMA modèle BC5021H-RS.

ARTICLE II : DECIDE d'imputer ce montant à l'article 2158 du budget 2026 Matériel et outillage techniques.

ARTICLE III : DECIDE que le numéro d'inventaire de ce matériel sera le n°2026-007

ARTICLE IV : Ampliation de cet arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Trésorier de Beaulieu,
- Etp CAPEL 4 Saisons
- Au contrôle de légalité : Sous-préfecture
-

Fait à CUREMONTE, le 07/09/2026

Madame le Maire,

Isabelle BARRIER.

